

## LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANNUELLES DE LA MUTUELLE SAINT-MARTIN ET MUTUELLE SAINT-MARTIN ACTION SOCIALE SE SONT TENUES LE 23 JUIN DERNIER.

Comme chaque année, la Mutuelle Saint-Martin organise au mois de Juin ses Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire, et la Mutuelle Saint-Martin Action Sociale son Assemblée Générale Ordinaire. Sous la présidence du Père Emmanuel BOUDET, elles ont eu lieu le 23 juin dans les locaux de la Maison de la Chimie à Paris. Dans un contexte fortement concurrentiel, notamment dû à la mise en place de l'ANI, la Mutuelle Saint-Martin affiche pour 2015 un résultat net excédentaire, en hausse par rapport à l'année 2014. Elle poursuit donc avec succès son développement sur le marché du culte catholique, des individuels laïcs, des entreprises et associations.

Administrateurs, conseillers, invités, personnel de la Mutuelle Saint-Martin ont participé à cette journée. Au total, 218 délégués ont été invités à cette Assemblée et 164 d'entre eux ont répondu présents.

Sont intervenus pendant la séance :

- Père Emmanuel BOUDET, Président de la Mutuelle Saint-Martin
- Soeur Marie-Hélène DELMOTTE, Vice-présidente
- Soeur Martine BÉCUWE, Secrétaire Générale
- Jean-Axel DIEUDONNÉ de BOISSIEU, Directeur Général
- Jean-Noël DUSSART, Directeur Adjoint

Toutes les résolutions proposées par le Conseil d'Administration ont été adoptées avec plus de 90 % des voix, notamment :

- L'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2015 au Fonds de gestion des Sections et aux autres réserves libres.
- Le quitus pour la gestion donné par l'Assemblée Générale pour l'année 2016 au Conseil d'Administration.
- La désignation du Commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant pour les exercices comptables de 2016 à 2021...

Un rappel des faits marquants de l'année écoulée a été présenté aux participants avec :

- ▶ Sur le plan règlementaire :

La généralisation de la complémentaire santé, l'appel d'offre pour l'ACS, les contrats responsables.

- ▶ Sur la délégation de gestion :

Un nouveau gestionnaire avec Henner en lieu et place de Mercer.

- ▶ Sur l'organisation interne :

Une approche basée sur le « Système de Management par la Qualité » (SMQ).

- ▶ Sur Solvabilité II :

La définition des fonctions clés et des dirigeants effectifs et opérationnels, la réalisation des chartes et politiques écrites, la formation des administrateurs et des dirigeants effectifs et opérationnels.

Concernant la Mutuelle Saint-Martin Action Sociale, celle-ci s'inscrit pleinement dans une politique de prévention et d'éducation à la santé. L'Action Sociale se matérialise par une aide à la prise en charge de dépenses exceptionnelles et onéreuses de santé, restant à la charge de l'adhérent. C'est grâce à une quote-part sur les cotisations de la Mutuelle Saint-Martin que l'ensemble des adhérents peut bénéficier de l'Action Sociale.

*Les débats ont été riches, nourris par les questions des délégués venus en nombre. Confiante et soutenue par ses délégués, la Mutuelle Saint-Martin va donc poursuivre en 2016 et 2017 ses travaux de développement et de modernisation afin d'offrir à ses adhérents un accompagnement et un service de qualité.*

### À propos de la Mutuelle Saint-Martin

La MSM est adhérente de l'Union Saint-Martin, une association mutualiste indépendante créée en 1963 dédiée à la protection sociale du clergé, des religieuses et religieux mais aussi des membres de la société civile qui se reconnaissent dans ses valeurs chrétiennes. Elle regroupe aujourd'hui 80 000 membres.

Historiquement mutuelle du « Clergé », la Mutuelle Saint-Martin propose, en complément de gammes spécifiques pour les prêtres, religieuses et religieux, un ensemble innovant et performant de solutions de complémentaire santé à destination des particuliers, des professionnels indépendants et des entreprises. Ainsi, la Mutuelle Saint-Martin propose à tous ceux qui se reconnaissent dans ses valeurs chrétiennes de solidarité, de partage, de justice et d'équité une couverture adaptée à leurs besoins, sans questionnaire médical et sans limite d'âge.

#### CONTACTS PRESSE

Virginie RODRIGUEZ et Alexandra KONOBA  
v.rodriguez@unionsaintmartin.fr / a.konoba@unionsaintmartin.fr  
Éric des GROTTES - ericdesgrottes@egga.fr

